

«Une fois que j'ai fait mon dossier PAC, je peux le transférer directement vers Télépac»

Qui mieux que les abonnés eux-mêmes pour nous parler de «Mes P@rcelles» ? La Chambre d'Agriculture du Gers a interviewé des agriculteurs utilisateurs de l'outil et vous propose ainsi de découvrir leur témoignage à travers une série d'articles dans la «Volonté Paysanne».

Rencontre avec Sébastien Junqua, agriculteur à Saint Clar, abonné depuis 2 ans à «Mes P@rcelles»



Volonté Paysanne du Gers : Comment avez-vous connu «Mes P@rcelles» ?

Sébastien Junqua : «J'ai connu «Mes P@rcelles» par le biais d'articles parus dans la Volonté Paysanne, qui m'ont permis de me renseigner sur le logiciel dans un premier temps. Il s'est avéré qu'il bénéficiait d'un bon rapport qualité/prix par rapport à d'autres logiciels de traçabilité. J'ai alors contacté la Chambre d'Agriculture du Gers».



«Pour moi qui suis producteur de semences, la cartographie me permet de mesurer aisément les surfaces de parcelles affectées aux différentes cultures et me facilite le travail d'arpentage»

VP : Vous êtes passé du «papier» à l'informatique pour vos enregistrements, pourquoi avoir franchi ce pas ?

Sébastien Junqua : «C'est surtout pour avoir un support propre et lisible mais aussi pour rassembler toutes les données à un endroit bien précis et éviter les feuilles qui traînent ! On a vraiment quelque chose de bien classé maintenant».

VP : Quel est l'intérêt de fonctionner par Internet ?

Sébastien Junqua : «L'intérêt, c'est d'abord d'être connecté. Ainsi, une fois que j'ai fait mon dossier PAC, je peux le transférer directement vers Télépac. En plus, le technicien de la Chambre d'Agriculture peut m'aider à distance. Ensuite, c'est d'avoir des mises à jour automatiques. Enfin, ce système permet de réaliser des sauvegardes : si j'ai un problème sur mon ordinateur, je ne perds pas toutes mes données, tout est enregistré sur Internet».

VP : Quels sont les avantages de «Mes P@rcelles» par rapport à votre ancien logiciel ?

Sébastien Junqua : «On dispose d'un plus grand panel de fonctions. On peut faire beaucoup plus de choses ! Tout en étant autonome. Par exemple, pour moi qui suis producteur de semences, la cartographie me permet de mesurer aisément les surfaces de parcelles affectées aux différentes cultures et me facilite le travail d'arpentage. Je peux voir exactement ce que je fais, c'est un gros avantage».

«C'est vraiment très important, en cas de souci, de ne pas tomber sur une boîte vocale»

Mais je suis surtout satisfait de «Mes P@rcelles» parce qu'on a un interlocuteur qui est à Auch. Comme ça, si vraiment on a un souci, on peut facilement joindre Alexandre ou Marie. Quand j'ai eu besoin d'une aide, ils ont à chaque fois répondu pleinement à mes attentes. C'est réglé immédiatement. Pour moi, c'est vraiment très important d'avoir un interlocuteur proche, de ne pas tomber directement sur une boîte vocale où ce genre de problème traîne. Là, c'est rapide».

VP : Quelle utilisation en faites-vous ?

Sébastien Junqua : «Je l'utilise régulièrement à l'automne et au printemps. L'été, quand arrivent les moissons, j'ai tendance à le délaissier un petit peu. C'est un outil que j'utilise lorsque je fais les traitements, lorsque je mets l'engrais, ... le soir en rentrant. On allume l'ordinateur, on fait les enregistrements, et ... c'est vrai que c'est vite fait».

VP : Vous êtes en zone vulnérable, comment qualifieriez-vous la réalisation du plan prévisionnel de fumure ?

Sébastien Junqua : «Il faut reconnaître que par rapport à mes anciens enregistrements sur papier, c'est quand même beaucoup plus simple ! Avant, c'était une contrainte : il fallait calculer les reliquats par rapport à l'élevage par exemple. Maintenant, il y a des listes déroulantes où l'on

choisit le type d'élevage qui nous correspond, les effluents sont pré-enregistrés, ... C'est vrai que ça facilite énormément le boulot. Il n'y a rien à redire, c'est beaucoup plus pratique pour l'enregistrements des phytos comme des effluents d'élevage».

VP : Est-il facile d'enregistrer les apports d'azote ?

Sébastien Junqua : «Le module prévisionnel pour le calcul de l'azote est assez simple. Les calculs sont automatisés. Une fois que le prévisionnel est fait, c'est simple pour faire ses enregistrements : il suffit, en cours de campagne, de valider ce qu'on avait déjà enregistré dans le prévisionnel ou éventuellement changer si on a fait des modifications en cours de route. Ça facilite le travail et on gagne du temps».

VP : Et concernant les enregistrements phytosanitaires ?

Sébastien Junqua : «Sur «Mes P@rcelles», il y a un registre d'enregistrement pour tout ce qui est lié aux phytosanitaires. Ce que je trouve intéressant notamment, ce sont les informations qui concernent les mélanges. Cela me permet de savoir si les produits sont compatibles. On retrouve aussi toutes les marques d'un produit, les matières actives, les doses homologuées, les délais avant récolte, les délais de rentrée, ... C'est très complet !»

VP : Vous est-il arrivé de rencontrer des problèmes ?

Sébastien Junqua : «Ça m'arrive rarement. Chaque fois que j'en ai eu besoin, j'ai appelé la hotline et, au bout de la ligne, j'ai eu Alexandre

Exploitation en GAEC

Polyculture-élevage à dominantes céréales
SAU : 150 ha
Blé dur - Blé améliorant - Tournesol
Semences : colza et maïs
2 bâtiments de poulets Label

qui m'a toujours bien dirigé. J'ai été dépanné quasiment immédiatement».

VP : Que vous apporte «Mes P@rcelles» dans la gestion globale de votre exploitation ?

Sébastien Junqua : «Il existe beaucoup d'avantages. D'abord, on est un peu plus serein par rapport à la traçabilité. On sait qu'on est en règle vis-à-vis de la réglementation. Rien que ça, c'est important ! De plus, quand on fait des cultures semencières, l'outil permet de mesurer sur la carte les distances avec les voisins qui ont des productions identiques et ainsi respecter les distances d'isolement. Enfin, d'une année sur l'autre, on peut par exemple évaluer les variations des quantités d'engrais utilisées sur l'exploitation et faire des estimations pour les prochaines années».

VP : Quel est, pour vous, le «plus» de «Mes P@rcelles» ?

Sébastien Junqua : «C'est un logiciel suivi par la Chambre d'Agriculture. A ce titre, j'ai l'assurance qu'il est aux normes et qu'il évolue avec la réglementation, ... c'est vrai qu'on a beaucoup plus confiance qu'avec un autre logiciel !»

La Chambre d'Agriculture du Gers vous invite à tester cet outil avec la cartographie de votre propre exploitation :

- En petit groupe de 8 agriculteurs,
- A la Chambre d'Agriculture du Gers avec un ordinateur individuel et depuis chez vous,
- Utilisation personnalisée : vous travaillez sur vos îlots et vos enregistrements,
- Entièrement pris en charge par le fond de formation,
- Possibilité de bénéficier du crédit d'impôt de plus de 124 € (si vous êtes au réel),
- Aucune obligation d'abonnement à la fin des deux journées.

Venez découvrir «Mes P@rcelles»

les 23 et 30 mars 2011 à Auch

Travaillez sur vos îlots et vos enregistrements - Gagnez du temps sur votre abonnement

Lorsque vous vous abonnez :

- Vous conservez les données saisies pendant les journées découvertes,
- Vous gagnez du temps pour l'utilisation chez vous,
- Un conseiller de la Chambre d'Agriculture du Gers viendra sur votre exploitation en cours de campagne afin de faire le point avec vous.

Alors n'hésitez plus, et inscrivez-vous au 05.62.61.77.45



Pour plus de renseignements, contactez
la Chambre d'Agriculture du Gers - Alexandre Forment
au 05.62.61.77.45 ou par mail : mesparcelles@gers.chambagri.fr